



# Nouveau à Chaumont Nouveau à Chaumont



se Jardin

**JÉRÔME JOLIAT**  
**HORTICULTEUR PAYSAGISTE DIPLÔMÉ**

*Entretien de surfaces vertes*  
*Plantations de végétaux*  
*Taille, abattage, élagage*

*Conception, aménagement et création*  
*d'espaces extérieurs*

Chemin du Signal  
2067 Chaumont

Bureau : 032/753.24.89  
Fax : 032/753.34.03  
Natel : 078/890.07.41

**Voulez-vous jouer au tennis au**

## **TENNIS CLUB DE CHAUMONT ?**

• 2 terrains en terre battue vous attendent dans un cadre agréable.

• **POUR UNE HEURE OU LA SAISON**

**Inscrivez-vous !**

**Prix pour 1 heure :**  
**Frs. 20.-le court**

**Saison : Frs. 150.-- par personne**  
**Ou Frs. 250.--par couple.**  
**Prix spéciaux enfants.**

**Pour tout renseignement :**  
**Isabelle Kipfer : 032/753 74 10**

## **LA FÊTE À LA CHOMETTE**

Le dimanche 5 décembre 2004, une journée spéciale de fête a été organisée à la Chomette. En effet ce jour-là, Mme Sophie Dietrich est entrée dans sa 103ème année. Pour l'occasion, un menu spécial a été apprêté pour fêter cet anniversaire, qui ne s'en tenait

pas qu'aux plaisirs culinaires, mais où l'accordéon de M. Timann a fait danser Mme Dietrich sur des airs populaires.

A l'issue des festivités – et avec quelques heures d'avance, Saint-Nicolas est venu faire une surprise.

Daniel Wicki



## FÊTE DE NOËL

Le Chœur mixte a donné rendez-vous aux habitants de Chaumont le 18 décembre 2004 à 19 heures pour leur fête de Noël à la Chapelle.

C'est avec une grande énergie que ses membres - aidés par des parents avec leurs enfants, voire d'anciens élèves de l'école - ont décoré la chapelle et préparé des pièces et morceaux musicaux pour rendre cette fête la plus belle possible.

Les personnes présentes, et elles étaient nombreuses, n'ont pas été déçues par le spectacle proposé. Un programme a même été édité pour l'occasion, comprenant également les paroles de deux chants que tout le monde était invité à entonner.



Comme chaque année, Monsieur le pasteur Tolck était présent pour transmettre son message de Noël, ainsi que sa famille qui s'est beaucoup investie, dont Madame Tolck, qui a remplacé Gérard Lebet, empêché de diriger le chœur cette année le soir du spectacle.

Jean-Pierre Gyger, président du Chœur, qui avait ouvert la soirée par un message de remerciements à l'attention des personnes présentes, les a également rendus attentifs à la « crousie », qui permet d'assurer la continuité de cette fête. Il a aussi lancé un appel aux chaumontiers et chaumontières intéressés afin de grossir les rangs du Chœur qui, une fois de plus, n'a pas failli à sa réputation et qui a su répandre une ambiance de fête avec ses voix et belles chansons.



Après les applaudissements nourris et fort mérités - tradition oblige, le Chœur a invité toutes et tous à déguster un vin chaud et d'excellentes et incontournables pâtisseries

maison. Ce moment a permis et permet toujours de tisser des liens durables sur notre montagne.

Daniel Wicki

## AVENTURE AÉRIENNE À CHAUMONT : ACCROBRANCHES

L'association ProFuni, créée pour sauver le funiculaire de Chaumont, s'interroge constamment sur la manière de promouvoir ce moyen de transport. Elle a à son actif, entre autres : les Funi-fondues et les fleurs de la Fête des Mères.

Un premier projet d'installation d'un toboggan n'a pas été retenu, ceci pour trois raisons :

- Peu d'effet sur l'utilisation du funiculaire pour accéder au départ du circuit
- Coût élevé
- Atteinte évidente à l'environnement

Cette solution a donc été abandonnée au profit du projet « Accrobranches », soit des parcours aériens entre les arbres.

### Le projet

Il s'agit, au-dessous de la station terminale supérieure du funiculaire, à l'Est de la ligne et sur des terrains appartenant aux TN et à la ville de Neuchâtel, de l'installation de :

- Trois circuits aériens entre les arbres sur lesquels seront montées des plates-formes, le tout relié par des câbles permettant la création de diverses formes d'obstacles (pont suspendu - pont de câble - pont avec tronc d'arbre - tyrolienne, etc)
- Ces circuits partent du même endroit et comportent : un parcours facile à 10 obstacles env. - un parcours moyen qui en comptera 20 et un parcours difficile qui en comptera env. 30. Le parcours difficile aboutit à l'Ouest de la ligne du funiculaire sur une plate-forme qui sera aménagée par les TN et servant de quai d'embarquement.
- Le funiculaire est mis à contribution pour ramener les « accrobranchés » à proximité du point de départ, soit à la station terminale.
- Un cabanon situé vraisemblablement sous la passerelle de la tour servira de réception C'est à cet endroit que sont remis les instructions de sécurité et le matériel adéquat.
- Un circuit de formation sera monté à proximité.

- Les deux parcours facile et moyen partent et arrivent au même point.

### Protection de la nature

Un accent particulier est mis sur la préservation du milieu naturel

- Les plates-formes seront montées sur les troncs des arbres par simple serrage, donc sans atteinte au bois.
- Ces plate-formes seront réalisées en bois naturel, sans traitement de protection et débitées sur place.
- Le départ des trois circuits et le retour de deux d'entre eux se font au même endroit et diminuent donc les risques de piétinement du sol forestier.
- Les matériaux utilisés seront recyclables.

### Sécurité

Toutes les précautions seront prises pour assurer aux participants une sécurité maximale ; elles comprennent notamment :

- L'instruction des participants sur un circuit de formation. L'accès aux parcours ne peut se faire qu'après réussite du test imposé.
- De nombreux panneaux d'information et d'attention (en 2 ou plusieurs langues) jalonneront les parcours.
- L'accès des parcours aux enfants dont la stature est inférieure à 125 cm sera prohibé (écartement entre câble ou pont porteur et câble de sécurité).
- L'accès aux parcours pendant la nuit ou en l'absence du personnel d'exploitation ne sera pas possible (échelles enlevées).

### Tourisme

Ce projet permet la promotion d'un tourisme doux par l'utilisation d'un moyen de transport non polluant, par le contact avec la nature à une hauteur non usuelle, les obstacles pouvant se situer entre quatre et une dizaine de mètres du sol.

Une collaboration efficace entre les TN, la société d'exploitation des parcours « Accrobranches », l'office du tourisme cantonal devrait permettre d'attirer des écoles désireuses de découvrir un paysage grandiose combiné avec une visite du Laténium, par exemple, ou encore d'offrir à des entreprises une manière de « déstresser » leurs collaborateurs.

### Programme et délais

Tout doit être mis en œuvre pour que le projet soit réalisé avant les vacances d'été 2005.

- L'étude de faisabilité est terminée, le service forestier s'est prononcé favorablement.
- La ville de Neuchâtel et ses différents services participent activement à la constitution rapide du dossier d'enquête.
- Un contact doit avoir lieu avec le Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) pour activer la procédure.
- Si nos démarches auprès du SAT aboutissent rapidement, l'inauguration d'Accrobranches pourrait avoir lieu, par exemple, à l'occasion de la manifestation du 1<sup>er</sup> Août.

L'APF souhaite rencontrer un avis positif de la part de tous ceux qui aiment et animent Chaumont.

Groupe de travail APF  
A- Kistler

## PROJET D'IMPLANTATION DE POINTS DE COLLECTE POUR DÉCHETS À CHAUMONT

Comme nous l'avions annoncé lors de l'Assemblée générale 2004, la Ville souhaitait implanter en priorité à Chaumont des points de collecte pour déchets afin de supprimer les tournées des camions poubelles.

Les réactions n'étaient de loin pas positives, ce que la SIP a transmis à la Ville.

Ces implantations se feront, mais dans un premier temps en ville de Neuchâtel dans le courant de l'année 2005.

Daniel Wicki

## ADIEU DES NEUF DE CHŒUR

C'est dans le Chaumonnier No 87 (4<sup>ème</sup> trimestre 2000) que nous avons présenté Claude Weber, chanteur des Neuf de Chœur, dont les potes ont commencé à chanter autour du terrain de Cantonal alors que Claude gardait le but de l'équipe phare de la Ville de l'époque.

Comme nous l'avions relaté, Claude chantait régulièrement avec eux. Mais jouer et chanter était incompatible..., c'est ainsi qu'une longue carrière de concerts et de tournées a débuté. Les voyages étaient nombreux, les amenant au départ dans toute la Suisse romande pour ensuite aller en France, en Allemagne et également au Québec.

C'est Jean-Pierre Allenbach, animateur radio, qui leur avait trouvé ce nom. Et c'est ainsi que depuis 1962, les Neuf de Chœur faisaient le bonheur de beaucoup d'admirateurs et admiratrices qui, encore aujourd'hui, se remémorent les beaux souvenirs se rapportant à leurs belles chansons.

Mais voilà, les années passent et tout a une fin. Les Neuf de Chœur ont décidé de tirer leur révérence pour une dernière fois au Théâtre du Passage le samedi 12 février 2005, en remerciement à tous ceux qui les ont aidés, soutenus ou simplement écoutés.

Le concert - haut en couleurs - a tenu toutes ses promesses et les chansons, plus belles les unes que les autres, resteront gravées dans toutes les mémoires des personnes qui ont trouvé une place dans cette salle comble. Et ils étaient aussi nombreux ceux qui, n'ayant pas obtenu de billet, ont dû se contenter de rester près de leur lecteur CD ou encore de leur platine 45 tours.



Les applaudissements, appels et rappels ont certainement donné un pincement au cœur des Neuf de Chœur d'avoir un public qui témoigne autant de fidélité et ceci après tant d'années de scène.

Merci les Neuf de Chœur, c'était magnifique!

Daniel Wicki

# Service du feu

Chaumonnier et Chaumonnière

## Nous avons besoin de toi

Tu aimes l'action

Tu te demandes comment accomplir quelque chose pour les autres

Tu souhaites t'intégrer à notre communauté

Alors prends contact avec moi car tu es celui ou celle que nous voulons avoir avec nous pour lutter contre ce fléau destructeur que représente un incendie



5 exercices par année  
Formation de base cantonale  
Formation porteur d'appareils respiratoires  
Une amicale  
Surveillance au 1<sup>er</sup> août  
Et une super équipe

J.Stadelmann  
Pré-Girard 29  
Tél : 032 / 753 21 87

## PHILIPPE ADDOR ET 2 COPAINS EN FORME

Trois copains, plutôt bons skieurs, Philippe Addor et Jonny Antoine de Chaumont ainsi que Cyril Schwab de Villiers, se sont hissés au troisième rang du fameux freeride, les 24 heures de Verbier. Cette compétition organisée en faveur de l'association Théodora, les médecins clowns qui portent bonheur et sourire aux enfants hospitalisés, a aligné 140 équipes, soit environ 600 skieurs au départ, les 29 et 30 janvier derniers. Philippe, Jonny et Cyril ont formé le groupe des Topeka, inspirés du ranch de Chaumont. Ils ont été motivés par un montant financier de taille promis par la garderie Les Enfants du Monde de Neuchâtel, versé intégralement à Théodora. Le freeride de Verbier est une cause des plus honorables.



Soutenues ou animées de diverses manières, toutes les équipes se battent durant 24 heures pour Théodora dans une ambiance festive. Mieux vaut être en forme et très bon skieur pour s'y frotter. Au départ de Verbier, à midi, le circuit accidenté vous conduit de Medran à la région du lac des Vaux. Vous relayant sans cesse, vous skiez jusqu'au lendemain à midi. Seuls objectifs, être le plus rapide possible, même de nuit, tenir le coup et faire un maximum de kilomètres. C'est ainsi que les trois concurrents de Topeka, par moins 20 degrés, ont réussi à tenir une distance de 500 km. Se hisser au troisième rang sur 140 équipes, c'est une performance qui mérite d'être soulignée.

Pierre Pfund

## EVOLUTION

Automne 2004, avec le brouillard est venu s'étendre sur notre monticule une épaisse fumée de troubles. D'abord, lancé en l'air comme pour voir ce qui retomberait « on ne sait pas, mais on va peut-être la supprimer, cette section de pompiers », ensuite « on appliquera pas la loi sur l'aménagement du territoire mais vous êtes quand même en zone de résidence secondaire », ensuite « mais si elles devaient amener des nuisances touristiques, nos éoliennes, on prendrait les mesures qui s'imposent ». Autant de messages qui nous heurtent et contre lesquels nous ne sommes pas vraiment prêts à nous défendre.

Nous ? Peut-être est-ce la première question à poser. Qui sommes nous ? Qui sont ces gens qui vivent ici ?

Il y a sept ans, quand Marilyn et moi sommes venus visiter cette maison que nous avions vue à vendre dans les journaux, nous avons immédiatement « flashé » pour ce lieu. C'est-à-dire que nous nous sommes identifiés à cet endroit et que nous avons voulu nous y fondre.

Je pense pouvoir ainsi parler au nom de la plupart des chaumonniers. Citadins à l'origine pour certains, natifs

de Chaumont pour les autres, un lien particulier nous unit pourtant d'un bout à l'autre de notre montagne.

Quelle peut bien être la motivation qui pousse quelqu'un à venir s'établir dans un coin aussi retiré que Chaumont ?

Des routes d'accès dans un état ..., des chemins non goudronnés, des transports publics limités, la neige six mois par an, du vent toute l'année ... En quoi faut-il croire pour s'établir ici ?

Et bien, c'est peut-être tout cela qui fait du chaumonnier ce qu'il est. Cette rudesse de la vie en montagne est certainement génératrice de volonté et de remerciement à la nature d'être ce qu'elle est. Pourtant tout près de la ville, je crois que nous recherchons avant tout une certaine forme d'isolement un peu égoïste. Sans vouloir nous retirer nous voulons vivre en parallèle, un peu à côté de ce monde que plus personne ne semble maîtriser.

Que ce soit pour l'histoire de ce lieu, sa position dominante, son panorama idyllique, son éloignement ou son silence réparateur nous avons tous fait le choix de nous y établir et d'y vivre. Cet isolement que nous recherchons tous, nous unit paradoxalement autour d'une vie villageoise qui

n'existe que dans nos esprits. De Savagnier, de Fenin, de Neuchâtel, d'Enges ou encore de Villiers, nous avons en commun de vivre dans un coin de terre séparés de nos communes respectives. Comment imaginer que quelqu'un d'extérieur à cette communauté puisse comprendre qu'il y ait autre chose qui puisse regrouper des gens qui ne demandent qu'à rester en marge ? Comment ne pas admettre qu'un collège, une chapelle, le bistrot du coin, ne soient pas superflus ? Difficile de s'imaginer que d'un bout à l'autre de notre crête il n'y ait pas que les mauvais chemins qui puissent rassembler toute une population. Cette union existe bel et bien et les nombreuses manifestations communiquées chaque année dans notre petit journal en témoignent.

Mais alors, on pourrait supposer que c'est un phénomène de mode. Il n'en est rien car qui dit mode pense modernisme. Toutes générations confondues, je crois qu'il nous plaît de penser qu'ici rien ne peut changer si ce n'est les saisons au fil du temps. Cependant le monde

avance. Les jours futurs ne ressembleront pas au passé. Du jurassique au monde moderne, le changement a toujours fait partie de notre vie. Est-ce un bien ou un mal ? Bien prétentieux serait celui qui prétendrait pouvoir y répondre.

Pour ma part, tout cela est synonyme d'évolution et nous n'avons guère le choix de changer le cours du temps. Quand bien même cela nous serait possible, nous n'avons pas d'autre perspective que d'avancer en nous battant ou en nous résignant. La résignation étant momentanément plus apaisante, elle est, cependant, un mal qui nous ronge lentement, nourrissant le remords de n'avoir pas réagi.

J. Stadelmann

## A PROPOS DE LA MORT DE PALOMA

Nous avons eu l'occasion de lire, tant dans la presse romande que suisse-allemande, ce malheureux accident survenu le 16 janvier dernier à Chaumont. Un lévrier russe, guidé par ses instincts, s'en est violemment pris à une petite chienne en promenade avec sa maîtresse. La malheureuse bête est morte en fin de journée malgré l'intervention d'un vétérinaire. Nous comprenons la douleur de la famille, propriétaire de Paloma. N'ayant pas été témoin de la scène, il ne nous appartient évidemment pas de nous prononcer sur les circonstances exactes de l'accident. C'est le rôle de la justice. Nous avons cependant été interpellés par certains passages publiés dans la presse. Ils donnent le sentiment que le propriétaire du lévrier est resté indifférent à cet accident et qu'il n'éprouve aucun regret mais il n'en est rien. Nous l'avons contacté puis rencontré à domicile avec son épouse. Le couple est installé depuis peu à Chaumont et ne parle pas français. Il exerce une activité professionnelle directement liée au monde animalier. Leur résidence de Chaumont est entourée d'animaux divers traités avec soin et sentiment. Le couple est évidemment bouleversé par l'accident du 16 janvier mais aussi frappé par le contenu des publications de presse. Selon le mari, il y aurait quelques divergences sur les faits. Dans tous les cas, il n'a pas imaginé un instant que Paloma mourrait quelques heures après l'accident. Selon les apparences extérieures, une telle issue n'était pas forcément prévisible. Il n'est donc pas juste de prétendre que Paloma est morte dans l'indifférence totale du propriétaire du meurtrier. C'est un accident qui touche tous ceux qui aiment les animaux, que l'on soit responsable ou victime.

Pierre Pfund

## PAROISSE

### cultes de la Semaine Sainte

**Les Rameaux, le samedi 19 mars 2005 à 18h00**  
culte à la Coudre

**Dimanche des Rameaux 20 mars 2005 à 11h15**  
culte à la Chapelle

**Vendredi Saint 25 mars 2005 à 10h00**  
culte à la Coudre

**Aube de Pâques dimanche 27 mars 2005 à 06h00**  
culte à la Collégiale

**Matin de Pâques dimanche 27 mars 2005 à 10h00**  
culte à la Coudre

.....

**dimanche 3 avril 2005 à 10h00**  
culte unique au Temple-du-Bas préparé par les catéchumènes  
(retour du camp de Pâques)

**mardi 5 avril 2005 à 14h30**  
culte à la Chomette

**dimanche 17 avril 2005 à 11h15**  
culte à la Chapelle

**mardi 3 mai 2005 à 14h20**  
culte à la Chomette

**jeudi 5 mai 2005 (Ascension) à 10h00**  
un seul culte à la Collégiale

**dimanche 15 mai 2005 (Pentecôte) à 10h00**  
confirmation des catéchumènes au Temple-du-Bas

**dimanche 22 mai 2005 à 11h15**  
culte à la Chapelle

**dimanche 5 juin 2005 à 09h45**  
culte cantonal à la patinoire de Fleurier  
(un seul culte pour tout le canton)

**mardi 14 juin 2005 à 14h30**

culte à la Chomette

**dimanche 19 juin 2005 à 11h15**  
culte à la Chapelle

Pour d'autres lieux de cultes: voir le Messager, journal paroissial

### Assemblée

assemblée annuelle de Paroisse  
samedi 23 avril 2005 de 10h00 à 12h00  
au Temple-du-Bas

## REMERCIEMENTS

Un chaleureux MERCI au Chœur mixte et à sa dirigeante, aux animatrices, musiciennes et musiciens, acteurs, danseurs, conteurs de tous âges, dont les talents et la spontanéité ont impressionné et charmé la nombreuse assistance à la fête de Noël du 18 décembre à la Chapelle.

Anne-Marie Morier



LA CHAÎNE DE LECTURE DE CHAUMONT :

OUVERTE À TOUTE PERSONNE AIMANT LIRE

OFFRE LA POSSIBILITÉ DE DÉCOUVRIR CHAQUE MOIS UN NOUVEL OUVRAGE

FAIT DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS GRÂCE À LA LECTURE

EST ENTIÈREMENT GRATUITE

RENSEIGNEMENTS : ISABELLE KIPFER, TEL. 032/753 74 10

